

Citoyenne

FLOIRAC



VILLE  
DE  
FLOIRAC

# CONSEIL DE QUARTIER

## DRAVEMONT

Mercredi **13 octobre 2021**

### COMPTE RENDU

Ouverture du conseil par l'élue de quartier Madame Nadine GRENOUILLEAU. Rappel de la nouvelle organisation : un élu référent par quartier, création de permanences de quartier, présentation du comité d'animation composé de 5 habitants.

#### INTERVENTION DE SOPHIE PICAMAL

*Cheffe de projet renouvellement urbain à Bordeaux Métropole*

Madame PICAMAL propose un point d'avancement du projet de renouvellement urbain.

#### 1. Le nouveau groupe scolaire

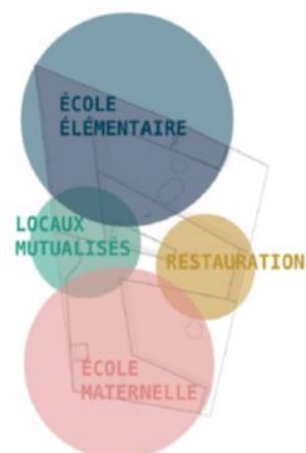
- **Une école dans un parc.** Regroupement des écoles Mauriac et Camus dans un nouveau groupe scolaire, dans un environnement de qualité, à proximité immédiate du parc du Rectorat.
- Bâtiment conçu pour répondre aux **enjeux environnementaux** (performance énergétique, matériaux biosourcés...)
- Un objectif de **mutualisation et d'ouverture sur le quartier** (possibilité de locaux ouverts hors temps scolaire pour les habitants du quartier)

- Des **espaces extérieurs** réaménagés : un vaste parvis, des cheminements piétons plus confortables, des nouveaux équipements à venir dans le parc du Rectorat



### Point d'avancement :

- Chantier démarré en Avril 2021 (phases de démolition et de gros œuvre)
- A venir sur l'année 2022 : second œuvre et aménagements des espaces extérieurs
- Livraison prévisionnelle : automne 2022.





### 3. La reconstruction des commerces de proximité

- Construction d'un nouveau bâtiment pour reconstituer une offre de commerces de proximité sur le quartier en remplacement de la galerie commerciale actuelle
- Une dizaine de cellules commerciales
- Commerces ouverts sur l'extérieur, sous forme de « halle marchande » permettant aux commerçants d'être visibles et accessibles depuis la rue
- Projet situé entre l'avenue Allende et la rue Jules Verne, sur l'emplacement du parking-relais TBM actuel



#### Le calendrier :

- Démarrage prévisionnel des travaux au printemps 2022
- Livraison prévisionnelle : mi 2023
- Les contacts ont démarré avec les commerçants de la galerie actuelle pour étudier les possibilités de transfert.



## 6. Communication tout au long du projet

- Mise en place d'une **lettre d'info riverains** pour communiquer sur les chantiers en cours
- **La Maison des initiatives**, lieu permanent d'information et de ressources sur le projet de renouvellement urbain
  - Animateur : Benoît Guillet
  - Implantation provisoire dans la galerie commerciale (local « Primeur ») jusqu'au démarrage du chantier de démolition-reconstruction du LIDL
  - A terme : un nouveau bâtiment modulaire, près de l'arrêt de tram (livraison prévisionnelle : printemps 2022)
- Des **visites de chantier** organisées régulièrement à destination des habitants, services, partenaires...
- Les actions du **Conseil citoyen de Dravemont** : cafés citoyen, animations, projets collectifs ...

### INTERVENTION DE BORIS CALLEN

Chargé de mission mobilisation citoyenne

## 1. L'agenda des manifestations

### Festival ALIMENTERRE – Film Douce France

AUDITORIUM - Samedi 20 Novembre à 20h

Film suivi d'un débat sur les questions liées à l'alimentation et à l'agriculture

Tout public / Gratuit



## **Inauguration du square Joséphine Baker**

Samedi 27 novembre à 14h

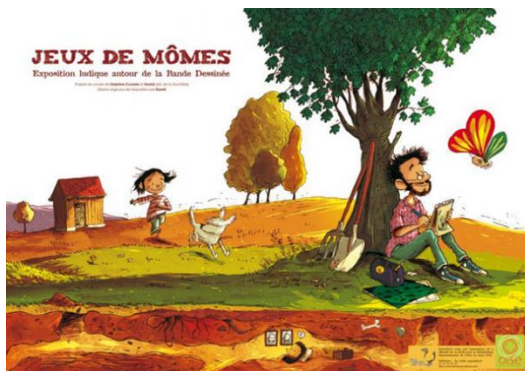
Ouvert à tous / gratuit



## **Exposition ludique et interactive Jeux de Mômes**

Médiathèque Roland Barthes du 7 au 18 décembre

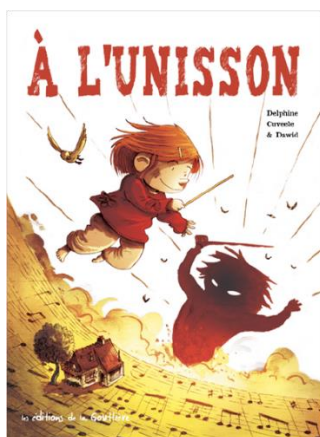
Tout public à partir de 3 ans / Gratuit



## **A L'UNISSON – Projection, conférence musicale**

AUDITORIUM le Vendredi 17 décembre à 19h

A partir de 5 ans / gratuit



## 2. Les budgets Participatifs 2021-2022

- C'est une partie du budget de la Ville, destinée à financer des projets proposés par les habitants, pour les habitants.
- Les budgets participatifs permettent aux Floiracais de proposer des projets d'intérêt général, en faveur du vivre-ensemble, de l'animation dans les quartiers et du cadre de vie.

### Le territoire

- Les projets peuvent concerner l'ensemble de la ville ou spécifiquement un des 5 quartiers : Dravemont, Blum/Bourbon, les Plateaux, Rives de Floirac, les Etangs/Jean-Jaurès.

### Le budget alloué

- Une enveloppe de 160 000 euros est réservée au budget participatif, répartie à raison de 12 000 euros par quartier et 100 000 euros pour les projets toute ville.

### Qui peut déposer un projet

- Tout Floiracais âgé à partir de 9 ans. Les projets peuvent être déposés de façon individuelle ou collective
- Toute personne habitant ou usager de la ville, étudiant, salarié
- Un habitant ou un collectif ne pourra déposer que 3 projets maximum par année
- Les élus de la municipalité, les agents municipaux impliqués dans le processus et les partis politiques ne pourront pas déposer de projets.

### Les projets sont à remplir et à envoyer :

Sur le site de la ville de Floirac : <https://www.ville-floirac33.fr/>

Ou à retirer puis à remettre :

- À l'accueil de la Mairie
- À la Fabrique citoyenne
- À la M.270
- À la Maison des initiatives



## Critères de recevabilité des projets

- L'intérêt général
- Répondre aux principes d'un développement durable
- Le respect des compétences
- La participation des habitants par leur implication dans la conception, dans la réalisation du projet et son portage dans le temps
- Être techniquement et juridiquement réalisable
- Être réalisable en 12 mois
- Être intégralement financé par le budget participatif.

## Le calendrier



## Deux votes simultanés

- Chaque votant pourra choisir 1 projet pour le quartier et 1 projet pour la ville.
- Les projets recueillant le plus de voix, dans la limite de l'enveloppe allouée seront retenus.

### **Propositions issues de l'atelier participatif :**

- Installer des pompes à vélo dans divers lieux de la ville
- Organiser des journées découvertes artistiques pendant la saison estivale
- Créer un espace sportif au square Joséphine Baker
- Organiser un concert public
- Organiser une après-midi loto
- Aménager un espace détente avec des bancs parc du Rectorat
- Réaménager le jardin partagé derrière le centre social
- Organiser un voyage d'une journée sur un lieu touristique Girondin
- Peindre en blanc le château d'eau et rajouter des motifs
- Organiser des spectacles à l'Auditorium pour les enfants et les jeunes du quartier
- Opération de nettoyage citoyen de la Burthe.
- Proposer un concert gratuit de la chorale
- Concert classique avec violon et contrebasse avec des enfants musiciens
- Spectacles de théâtre

### **QUESTIONS/REPONSES**

- **Concernant les cours d'école : Est-il prévu quelque chose pour éviter la chaleur ?**

⇒ Nous n'avons pas encore le détail du projet, cependant c'est une préoccupation qui a été donnée aux architectes. Nous ne voulons pas de cour minéralisée et souhaitons des espaces inclusifs, une cour qui ne donnent pas directement sur l'extérieur et qui ne soit pas visible depuis la rue.

- **Qu'en est-il du 1% artistique ?**

⇒ Nous n'avons pas à ce jour de détail sur ce dispositif.

- **D'autres ateliers de concertation avec les habitants sont-ils prévus ?**

⇒ Les premiers ateliers ont été très riches. Les prochains ateliers porteront sur l'équipement sportif. Faut-il encore un city stade ? Quelque chose de plus inclusif ? De plus multi sports ? Il y aura également d'autres ateliers sur l'aménagement du parc du rectorat et ses abords.

- **Comment la rue Charles PEGGY, sera-t-elle aménagée ? Est-ce que les voitures seront interdites ?**
  - ⇒ L'objectif est d'avoir une rue plus apaisée avec plus de place pour les piétons et les cyclistes. La circulation des voitures sera maintenue, avec un partage de la voie. Cette rue appartient pour le moment à Aquitanis, qui va céder cette voie à l'espace public.
- **Y aura-t-il un arrêt de bus pour les enfants rue Charles PEGGY ?**
  - ⇒ Il y aura la possibilité qu'un bus s'arrête, mais pour le moment il n'y a pas de transport scolaire sur la collectivité.
- **Des places sont-elles prévues pour les handicapés rue Charles PEGGY ?**
  - ⇒ Oui
- **Qu'est-il prévu pour le développement durable pour la nouvelle école ?**
  - ⇒ Le bâtiment répond aux normes de performances énergétiques. Un nombre important de matériaux biosourcés et une demande de réemploi élevé. Par exemple, 95% du béton sera réemployé. Il existe un référentiel sur les normes scolaires qui est exigeant concernant le développement durable.
- **L'arrêt minute sur la rue Mauriac n'entraînera-t-il pas un passage intensif de voitures le matin et le soir dans le lotissement à proximité. Quelle est la décision finale ?**
  - ⇒ Cet arrêt sera sur la rue Voltaire.
- **Le parking du Lidl sera-t-il payant à l'issue de la construction?**
  - ⇒ Non ce n'est pas prévu.
- **Les travaux vont perturber la circulation. Comment cela va se passer ?**
  - ⇒ Tant qu'il y a la galerie commerciale ça ne changera rien. Après, l'accès derrière le Lidl existera toujours et une nouvelle rue passera entre le Lidl et l'actuelle galerie.
- **Est-ce que le quai de décharge des camions de livraison sera toujours derrière ?**
  - ⇒ Oui

- **Est-ce qu'il est prévu d'embaucher des « caddie boys » au Lidl pour s'occuper des charriots ?**

⇒ Lidl est une entreprise privée. Nous ne connaissons pas leur politique RH interne.

- **Où seront situés les nouveaux commerces de proximité ?**

⇒ La construction des nouveaux commerces se fera avant la démolition de la galerie commerciale afin qu'il puisse y avoir un transfert des commerces actuels. Il nous fallait trouver un foncier disponible qui permette d'accueillir des commerces de proximité et qui soit économiquement viable. Le bâtiment sera situé en face de la galerie actuelle et comprendra 10 cellules de vente. Les commerces seront visibles depuis la rue. Ils se situeront sur le parking relais actuel.

- **Il y a une enquête publique parking Lidl ? Qu'est-ce que c'est ?**

⇒ C'est une procédure réglementaire. Ces enquêtes ont lieu quand il y a une vente du public au privé. Pour cette enquête précise, il s'agit d'une parcelle du futur parking de Lidl qui a été vendue à Lidl par Bordeaux Métropole.

- **Est-ce que la Fabrique citoyenne sera conservé au sien des bâtiments commerciaux et sinon sur le quartier Dravemont ?**

⇒ La fabrique Citoyenne ne se situera pas au sien des bâtiments commerciaux car cet équipement public n'a pas de vocation commerciale. Elle sera transférée dans un autre bâtiment sur le quartier. L'emplacement final n'est pas encore décidé.

- **Est-ce que les Rez-de-chaussée et le R+1 de la Résidence Blaise Pascal/Corneille seront réaménagés en cellules commerciales ?**

⇒ Oui il est prévu que des cellules de services soient construites (bureaux, associations, services publics, etc.) mais on ne connaît pas encore le contenu du projet. C'est à l'étude.

- **Le relogement des locataires fera-t-il l'objet d'une charte ? Est-ce que la Ville a signé ?**

⇒ Le relogement sera encadré par une charte, car c'est très réglementé. Le relogement se fait au cas par cas avec un

accompagnement des locataires. La charte de relogement pour la résidence BPC sera bientôt éditée et signée par les partenaires, sur le même modèle que celle du Clos des Vergnes.

- **Un logement actuel est utilisé pour le personnel de TBM. Est-il possible d'envisager un local autre qu'un appartement social pour eux, vu le manque de logements ?**

⇒ Cela ne relève pas du projet de renouvellement urbain. Il faut voir avec le bailleur.

- **Concernant l'agenda des manifestations, il est indiqué que le projet passerelle se déroule en ce moment avec notamment des travaux de peinture de la passerelle (réalisation d'une fresque) située derrière le Lidl avec un artiste et des jeunes du quartier. Vendredis 15 octobre de 9h30 à 10h30 un café citoyen sera organisé.**

